

Vie de la commune

Chenilles processionnaires

Cette année, ces insectes s'attaquent à la commune. De nombreux nids ont été repérés dans les arbres (chênes et pins) et il est nécessaire de les détruire au risque de les voir proliférer. Ces chenilles sont une réelle source de danger pour les humains et animaux (de compagnie entre autres). En effet, leur mode de défense contre les risques extérieurs consiste à libérer des poils urticants dont la durée d'efficacité est de 2 à 3 ans. Ces poils, particulièrement toxiques provoquent allergies, choc anaphylactique, œdèmes, irritations...



Lutter contre leur multiplication reste le meilleur moyen de s'en protéger à long terme.

ETAT CIVIL

Naissances :

Elouan LE METAYER né le 20 avril

Lynn TUAL née le 24 mai

Décès :

Mr Pierre LEROY décédé le 1er avril

Agenda

Rentrée des classes

La rentrée est planifiée au 2 Septembre 2024, en attendant, profitons des congés!

Communication numérique

Pour l'information du quotidien, consultez le site internet : www.gourhel.com

La Mairie utilise l'application de messagerie gratuite « panneapocket » pour les actualités communales urgentes.

Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play



HORAIRES DE MAIRIE

Ouverture au public :
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h00 à 12h00
Vendredi 8h00 à 12h00, 14h00 à 17h00
Kévin ARGENTIN, Maire,
reçoit sur rendez-vous.

GARDE MEDICALE

- **Médecin de garde:** 15 ou 112 depuis un portable
- **Permanence d'un médecin libéral à l'hôpital de Ploërmel**
*En semaine : de 20h à minuit (après appel au 15)
*Samedi : de 14h à 18h et de 20h à minuit
*Dimanche et jour férié: de 9h à 12h et de 17h à minuit

Mairie

17 rue de la Libération

56800 GOURHEL

☎ 02.97.74.00.45

✉ mairie@gourhel.com

🌐 www.gourhel.com

GOURHEL INFOS

Bulletin communal d'informations

N°64/ Juillet Aout 2024



Vie de la commune

Une période d'élections

Après avoir voté pour les élections européennes, les Gourhelois sont à nouveau conviés les 30 juin et 7 juillet pour élire leur député, suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale.

En attendant, voici les résultats des élections européennes. Seules les candidatures ayant recueilli des voix sont présentes dans ce tableau. :

- Nombre de votants : 350 (sur 582 inscrit soit une participation de 61 % des électeurs, un record pour ce type d'élection).
- Nombre de votes Blancs : 3
- Nombre de votes nuls : 8 (attention à bien glisser le bulletin de vote dans l'enveloppe et non la profession de foi).

CANDIDATURE	Tête de liste	Nombre de voix	%
LA FRANCE REVIENT	M. BARDELLA	115	33,9
BESOIN D'EUROPE	Mme HAYER	63	18,6
REIVEILLIER L'EUROPE	M. GLUCKSMANN	45	13,3
LA FRANCE FIERE	Mme MARECHAL	20	5,9
LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	M. BELLAMY	20	5,9
EUROPE ECOLOGIE	Mme TOUSSAINT	17	5,0
GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL	M. DEFFONTAINES	12	3,5
LA FRANCE INSOUmise	Mme AUBRY	11	3,2
ECOLOGIE AU CENTRE	M. GOVERNATORI	10	2,9
L'EUROPE CA SUFFIT !	M. PHILIPPOT	9	2,7
ALLIANCE RURALE	M. LASSALE	7	2,1
LISTE ASSELINEAU-FREXIT	M. ASSELINEAU	5	1,5
PARTI ANIMALISTE	Mme THOUY	2	0,6
EQUINOXE	M. CHOLLEY	1	0,3
ECOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	M. WEHLING	1	0,3
EUROPE TERRITOIRE ECOLOGIE	M. LACROIX	1	0,3
Total votes exprimés		339	100

Destruction de l'ancienne salle des fêtes

Chaque bâtiment a des histoires à raconter. C'est ainsi que l'ancienne salle des fêtes du village aura connu le quotidien des gourhelois mais aussi des Ploërmelais.

En effet, avant d'être implantée à Gourhel, à l'intersection des rues de la Croix Licot, de la Résistance et des Cyprès; cette structure, comme bien d'autres de ce type, a d'abord servi de salle de classe à Ploërmel. Elle a ensuite été déplacée à Gourhel comme salle des fêtes où se succéderont invités de prestige (jusqu'au ministre !), célébrations et activités associatives. Elle est notamment le repère des amateurs de boule bretonne.



Obsolète et amiantée, elle devient condamnée à ne plus recevoir de public. Vieillesse, elle est utilisée comme local communal. Face à sa dégradation et à l'impossibilité de la rénover, sa déconstruction s'est déroulée au mois de juin. En raison de la présence d'amiante, l'intervention d'entreprises spécialisées était nécessaire. Pour le moment aucune construction n'est prévue sur cet espace qui offre désormais quelques places de stationnement.



Fin des travaux au Hingueul

C'est l'intégralité du réseau d'eau potable qui a été complètement refaite. Plusieurs centaines de mètres de tuyaux ont remplacé les anciennes installations qui étaient clairement en fin de vie. Ce chantier a été suivi d'un second, visant à renforcer les capacités d'alimentation en eau potable de la commune de Campénéac avec la encore, la pose de plus de 800 m de tuyaux en direction du Breil de Bas. A la rentrée, c'est le revêtement de la route qui sera refait à neuf, ce qui achèvera la phase de rénovation du hameau. En moins d'un an, le Hingueul aura pris un sacré coup de jeune !

Centrale Photovoltaïque



C'est un projet dont la préparation a pris quelques années qui se concrétise. Dans quelques mois, la commune accueillera une centrale photovoltaïque.

Ces dernières années ont démontré l'importance de l'indépendance énergétique. Face à des coûts sans cesse en augmentation, le développement des énergies « vertes » est une étape indispensable à un avenir plus serein. C'est sur le site de l'ancienne déchèterie (qui a également servi de terrain de moto cross, mais aussi de décharge sauvage) que sera installée la centrale.

Elle sera située en campagne avant l'intersection de la rue de la Forge et la D141. Une enquête publique à ce sujet se déroulera à la rentrée (permanences en mairie) dès le début septembre.

Fête de l'école Jean de la Fontaine



Célébrant l'arrivée de la fin d'année scolaire, enfants et parents ont partagé un après midi convivial.

Organisée par l'Association des Parents d'Elèves, cet après midi a eu lieu à la salle des fêtes. En effet, la météo particulièrement hasardeuse de ce mois de juin imposait quelques précautions. Au programme, danses, poney, maquillage, gâteaux et crêpes, jeux en bois et bien sur quelques rafraîchissements... De quoi passer un après-midi décontracté où parents et enfants profitent de bons moments.

